**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
**Band:** 8 (1870)
**Heft:** 49

**Artikel:** [Nouvelles diverses
**Autor:** [s.n.]
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-180987

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

C'est un objet rectangulaire, spacieux et sûr. Le dessus est maigre avec des cordons gras. La semelle est vaste, plate et modérément ferrée. Quant au talon, sans prétention, il est orné de clous d'un centimètre de hauteur, destinés, paraît-il, à produire une ruse de guerre : le fantassin laissera après lui la même empreinte que le cavalier.

Le soulier fédéral, puisqu'il faut l'appeler par son nom, est éminemment démocratique et surtout admirablement combiné pour la défensive, car il exclut toute idée de conquête. Il y a des souliers de rempart comme il y a des canons de rempart. — Cette chaussure doit maintenir le fantassin fédéral dans de sages limites : ni trop d'ardeur dans l'attaque, ni trop de précipitation dans la retraite. C'est mieux qu'un soulier, c'est une base. Chaussé de la sorte, le soldat ne pourra plus fuir et, par le temps qui court, ce n'est pas un mince avantage.

Telles sont les qualités essentielles qui distinguent ce nouvel échantillon de la sollicitude fédérale.

Et sur ce, je demande pardon à ces messieurs de la terrasse, si je ne suis pas d'accord avec eux.

Thermes de Lessus, 30 novembre 1870.

L. C.

*P.-S.* Je ne dis rien des modèles marqués Fevot, car ils étaient si bien cirés, lustrés, fignolés, qu'ils m'ont paru fort au-dessus de la simplicité républicaine.

---

**Sainte-Croix.**

A MON AMI H. A.

Ami, tu viens de Ste-Croix,
De ce haut pays où tu crois
Pouvoir te plaire;
Dans ta maison, près des sapins,
Qui ressemble aux chalets alpins
De feu ton père.

Ce Jura trop peu visité
Est un charmant séjour d'été
Où j'imagine
Que tu vis de lait et de miel,
Plus heureux que le fils du Ciel
Qui baille en Chine.

As-tu vu le soleil levant
Du Chasseron, dôme où le vent
Souffle sans cesse?
As-tu traversé dans la nuit
Par les genévriers conduit
La brume épaisse?

Les grands échos du Mont des Cerfs
T'ont-ils répété nos concerts
Gais et rustiques?
Chants d'amour du ciel entendus
Cris du cœur, par le cœur rendus,
Pieux cantiques!

Près du château simple et sans tours,
As-tu du, Jardin des amours,
Vu les ~~fem~~ connelles?
Buissons en fleurs, site enchanté,
Où nous avons souvent chanté
*Les hirondelles.*

Chasseur, as-tu de ton pied sûr
Frappé le sentier sec et dur
De Covatane?
Prends garde pourtant, car le soir,
Sur le verglas, quand il fait noir,
La mort y plane.

As-tu traversé les Etroits,
Seul, au milieu de ces grands bois,
Géants pleins d'ombre?
En courant par monts et par vaux,
As-tu vu le fond de Noirvaux?
Lieu triste et sombre!

C'est là que passe en murmurant
Le Noiraigue, un petit torrent,
Où vit la truite
Qu'un pêcheur connu prend si bien,
Qu'à sa ligne, en partant, il joint
Sa léchefrite.

Les Jaques, l'Auberson, la Chaux,
Tous ces endroits ne sont pas chauds
Quand vient la bise;
Et le pays des orangers,
Doit mieux sourire aux étrangers
Quoi qu'on en dise.

Et par la Sagne et Culliairi
Où si souvent nous avons ri
Quel souffle passe?
On s'y régale de salmis
C'est un rendez-vous d'ennemis
De la bécasse.

Le Mont de Beaulme a ses attraits
Son bel horizon, ses forêts
Et Roche-ronde.
Sur ce Righi jurassien
L'on danse sans musicien
Le mieux du monde.

Je me plais à poétiser
Ces lieux soumis au froid baiser
De la tempête;
Où pour moi le blanc tourbillon
Comblant la route et le sillon:
Fut une fête.

* * *

Tu l'aimes ce Jura : merci.
Depuis longtemps, je l'aime aussi,
Car rien n'efface
Les beaux souvenirs du printemps.
Et les amis faits à vingt ans
Gardent leur place.

Thermes de Lessus, novembre 1870.

Ls CROISIER.

---

Une nouvelle guerre menace d'éclater entre la Turquie et la Russie, ensuite de la dénonciation du traité de 1856, par cette dernière puissance.

Ce fait entraînera du moins des complications diplomatiques qui peuvent compromettre encore longtemps l'équilibre européen. Le rôle que la Russie est appelée à jouer dans cette grave question rendra sans doute intéressants pour nos lecteurs quelques détails sur l'organisation politique, sociale et mili-

taire de cette grande nation. Nous les empruntons à un ouvrage de beaucoup de mérite, le *Manuel de droit public*, de M. Bury, juge au Tribunal cantonal.

« C'est surtout à partir de la dynastie des Romanof et de Pierre-le-Grand (fin du XVII^e^ et commencement du XVIII^e^ siècle) que la Moscovie devint, par une série de conquêtes, cet empire immense qui s'étend sur tout le nord et l'orient de l'Europe, sur une partie de l'Asie et comprend 74 millions d'habitants. Sa population est en grande partie Slave, mais comprend néanmoins plusieurs autres races, telles que les Arméniens, les Mongols, les Allemands de la Baltique, les Polonais, débris d'une grande nation partagée par des traités iniques, entre la Prusse, l'Autriche et la Russie.

L'essence du gouvernement russe est l'absolutisme et l'union intime dans la même personne, le czar, de chef politique et de chef religieux. Le czar ou empereur porte le titre d'*autocrate* (ou gouvernant lui-même) de toutes les Russies. La centralisation du pouvoir est poussée aussi loin qu'elle peut l'être dans un pays d'une grande étendue.

Au-dessous de l'empereur, la plus haute autorité est celle du Conseil de l'empire, corps à la fois législatif, administratif et judiciaire, composé des chefs de départements ministériels, et assisté, en outre, d'un Conseil des ministres.

A côté de ce Conseil existe un Sénat qui promulgue les lois et en surveille l'exécution; il est haute cour d'appel pour les causes civiles et criminelles. L'empereur ou un de ses ministres peuvent casser ses décisions.

La religion professée par l'immense majorité des Russes est le culte grec, séparé du culte catholique par ce qu'on nomme le *grand schisme*, qui eut pour mobile bien moins des querelles de théologiens que l'aversion innée des peuples slaves pour la civilisation latine. L'Eglise est administrée par un saint-synode, dont le chef est l'empereur, et composé des grands dignitaires ecclésiastiques, métropolitains, archevêques et évêques pris dans le clergé monacal, auxquels le mariage est interdit. Le bas clergé, prêtres officiants, popes et diacres, doivent se marier avant de recevoir les ordres et ne peuvent être revêtus de hautes fonctions.

Avant 1864, la Russie n'avait d'autre trace d'assemblées délibérantes en dehors des Conseils nommés par l'empereur, que des réunions provinciales de la noblesse qui pouvait se rassembler tous les trois ans pour délibérer sur les intérêts matériels de la province, et dont la mission se bornait à élire les fonctionnaires judiciaires. Les villes ou bourgeoisies avaient aussi leurs réunions triennales pour élire leurs magistrats et leurs tribunaux. Ces institutions, datant de 1785, ont été modifiées dans un sens égalitaire par le gouvernement qui a toujours tendu à écarter l'opposition de la haute noblesse et à protéger les paysans contre ses vexations.

Un ukase ou décret impérial du 1^er^ janvier 1864 a institué des assemblées de provinces et de districts, tenant leurs réunions tous les trois ans, pendant dix jours, et ayant dans leur sphère les questions d'administration des intérêts matériels de la province ou du district. Ces assemblées ont dans l'intervalle des sessions un comité exécutif qui les représente auprès du gouvernement central. Elles sont nommées par la population sans distinctions de castes.

Trois groupes d'électeurs votent pour ces assemblées, ce sont : les propriétaires fonciers, possédant à titre personnel; la population urbaine, et la commune, sorte d'être collectif composé seulement de paysans (dans l'ancienne signification russe de ce mot).

Ces réformes dans l'organisation politique avaient été précédées d'un acte d'une importance capitale. Par décret du 19 février 1861, l'empereur émancipa les serfs, c'est-à-dire 23 millions d'hommes qui, jusque-là, étaient la propriété des seigneurs, cultivaient leurs terres et payaient des dîmes et corvées. En vertu de cet acte, les anciens serfs dégagés des liens personnels ont conservé l'usufruit perpétuel des terres qu'ils occupaient, et les propriétaires anciens ont conservé leurs droits aux redevances et corvées. Pour permettre aux paysans d'arriver à une libération plus complète, il a été institué une *banque de rachat*, qui leur prête les fonds nécessaires sur hypothèque avec amortissement, et leur facilite, quoique à un taux onéreux, l'acquisition définitive des propriétés.

Le royaume de Pologne qui, en vertu d'actes antérieurs, avait droit à un gouvernement distinct, a été, dès 1865, à la suite des massacres et des déportations en masse qui ont frappé ce malheureux peuple, définitivement incorporé à l'empire, à ce point que même sa langue nationale est remplacée par la langue russe dans tous les actes officiels.

L'organisation est, en apparence, plus libérale qu'on ne devrait s'y attendre dans un pays où tout découle de l'empereur, seule et suprême puissance. Les tribunaux partant du tribunal de district jusqu'au Sénat sont électifs.

La division en classes est une des bases de l'organisation sociale russe. La noblesse est divisée en trois classes : l'ancienne noblesse titrée, la noblesse créée par faveur spéciale, la noblesse administrative, divisée elle-même en quatorze rangs distingués par des grades dont les noms sont empruntés à la hiérarchie militaire. La bourgeoisie est divisée en six classes, suivant la fortune, l'instruction, les emplois ou la profession. Les paysans vivent en communes administrées par elles-mêmes; la commune fait entre ses membres la répartition des impôts.

L'armée russe est divisée en deux catégories : les milices régulières ou armées proprement dites, et les milices féodales des Cosaques et autres peuplades indisciplinées. L'armée régulière est divisée elle-même en armée d'opération, destinée à être portée sur tel ou tel point, et en armée territoriale, à destination locale et fixe. Les opinions varient beaucoup sur le chiffre de cette armée, que quelques-uns prétendent pouvoir être portée à onze cent mille hommes, dont 480,000 pourraient être mobilisés et former l'armée d'opération. Mais leur concentration rapide offre des difficultés à cause des distances

énormes entre les lieux de cantonnement; une des dernières publications statistiques fixe le chiffre de l'armée active à 385,000 hommes; la diminution date de 1856 à 1862, période pendant laquelle aucune levée n'a été faite.

La Russie fait des efforts considérables pour l'augmentation de sa flotte militaire; les forces de celle-ci ne peuvent être énumérées dans ce moment de transformation.

## Expiation.

*(D'après l'allemand de C. Horn.)*

VII

— Maintenant dis-moi pourquoi tu m'en veux, Siegfried? Dis-moi en quoi je t'ai offensé? Peut-être pourrai-je réparer ma faute? Du moins pardonne-moi, car je puis t'assurer que je n'ai point eu l'intention de te blesser! Et, en s'exprimant ainsi, Hilda pleurait à chaudes larmes. Siegfried continuait à garder le silence. Hilda vit les grosses gouttes de sueur qui perlaient sur son front; elle remarqua la profonde impression de douleur que ses paroles produisaient sur lui. Il passa avec désespoir la main sur son front.

— Ne m'interroge pas ainsi, enfant! ou plutôt ne m'interroge pas du tout! Mes paroles ne viendront que trop tôt pour te briser le cœur. Tu n'apprendras que trop tôt, pour ta jeune existence, la terrible vérité. Quittons cet endroit, la chaleur brûlante du soleil et la lourdeur de l'air m'ôtent presque l'haleine. Allons au bord du lac, peut-être y trouverons-nous un peu d'air. Je ne puis parler ici, je sens que j'étouffe!

Et Siegfried reprit les devants, et Hilda continua de le suivre avec la même patience, la même soumission, et comprimant avec peine ses sanglots prêts à éclater. Ils atteignirent le rivage. Il sauta dans une des péniches attachées aux arbres, fit signe à Hilda de le suivre, puis il détacha la péniche, et, après avoir hissé la voile, il poussa le bâtiment en avant. Hilda s'assit en silence à l'autre bout de la petite embarcation, et le baron, assis au gouvernail, cingla machinalement sur le milieu du lac.

— Hilda, dit-il à voix basse, nous avons fait ensemble un rêve bien doux et bien agréable. Essaie de te représenter que ce n'était qu'un rêve. Il y avait, dans les doux projets que nous avons médités, trop d'éclat et de lumière, pour que jamais ils puissent se réaliser sur ce globe rempli de misères et de péchés. Détruis les rêves qui ont passé dans ton cerveau! oublie ce que tu as dit et promis il y a quelques heures à peine. Aie pour moi les sentiments que tu avais avant que j'eusse réveillé en toi d'autres idées plus douces. Continue à me regarder simplement comme ton frère.

En disant ces choses, Siegfried s'était bien gardé de jeter les yeux sur Hilda. En terminant ce discours, il éprouva une convulsion aux lèvres, une profonde mélancolie s'empara de son être, et un deuil se répandit sur son front. Tandis qu'il avait parlé, Hilda s'était tenue assise devant lui, les mains jointes, et un moment il sembla qu'elle voulût lever en suppliante les mains vers lui, pour le prier de ne point dissiper son beau rêve. Mais elle laissa retomber ses mains sur ses genoux et continua d'écouter avec un étonnement douloureux.

— Et pourquoi donc tout cela doit-il être anéanti et oublié? demanda-t-elle d'un ton plaintif et angoissé.

— Dieu lui-même, ou notre mauvaise destinée, se met entre nous pour nous séparer. Mais efforce-toi de te représenter que je suis véritablement ton frère, absolument comme tu te le figurais auparavant.

Elle secoua la tête en le regardant avec une interrogation pleine d'angoisse. Evidemment elle ne pouvait se représenter, d'une manière précise, ce qu'on lui demandait; enfin elle dit avec humilité :

— Je voudrais faire ce que tu me demandes, Siegfried. J'essaierai de penser comme tu le désires; mais pourquoi dois-je agir de la sorte, et pourquoi te trouves-tu si changé à mon égard? voilà ce que je ne conçois pas.

Siegfried, à l'ouïe de cette question, jeta les yeux sur Hilda. Son beau visage était plein de résignation et de renoncement à elle-même, elle ressentait un deuil profond tout en parvenant à se contenir. Il se tut, poussa un soupir étouffé, et regarda tout pensif le plancher du bateau. Il n'avait pas remarqué qu'aucun souffle de vent n'était venu gonfler la voile de la péniche, et qu'elle n'avait point avancé. Il ne vit pas non plus les gros nuages gris de fer qui, semblables à des têtes de géants, semblaient regarder son embarcation du haut de la colline. Il se leva pour secouer la torpeur qui lui venait à la fois du dehors et du dedans, il leva les yeux au ciel qu'il regarda avec une interrogation douloureuse, puis les abaissant jusque sur la jeune fille, il poursuivit :

— Hilda! tu es la fille de mon père! tu es ma propre sœur! Aujourd'hui même je quitte ces lieux, maintenant que tu as appris cet effroyable mystère. N'oublie pas ton frère, aime-le toujours comme tu l'aimais dans ton enfance.

Hilda, toujours assise, le regarda avec un étonnement muet, les mains jointes sur ses genoux, et ses lèvres répétèrent tout bas les dernières paroles qu'elle venait d'entendre, comme si elle eût cherché d'en comprendre le sens et de les graver, sinon dans son cœur, du moins dans sa mémoire.

Siegfried détourna les yeux et appuya la tête contre le mât en laissant couler de grosses larmes. Alors, il sentit la jeune fille lui embrasser les genoux; elle gisait à ses pieds, sur le fond du bateau, et tenait convulsivement ses jambes enlacées dans ses bras.

— Ne m'abandonne point, Siegfried, s'écria-t-elle en sanglotant. Tu es, dans ce monde, le seul être qui éprouve de l'amitié pour moi. Je ne serai pour toi qu'une sœur, je ne demande rien de plus, pourvu que je puisse rester toujours près de toi, que je puisse t'entendre parler, ou même entendre le son de ta voix, et recevoir de temps à autre une parole affectueuse de ta bouche. Tout ce que tu voudras, pourvu que tu ne t'en ailles pas loin de moi; je ne saurais vivre en ton absence!

Siegfried se baissa sur Hilda, lui prit la tête des deux mains et déposa un baiser sur ce front si pur.

— Innocente enfant, lui dit-il à l'oreille, tu ne sais pas ce que tu demandes. Avec ton cœur si aimant, tu ne peux te passer de l'objet d'une ancienne affection. Et pourtant, si amère que soit l'heure de la séparation, elle n'est qu'un jeu à côté des heures de tourments que nous aurions à endurer en continuant de vivre ensemble. Tu ne peux encore me comprendre, mais en avançant en âge et en expérience, tu béniras ma résolution. Ah! tu peux m'en croire, ce n'est pas moi qui éprouve le moins de tourments de devoir me séparer de toi. Allons! supportons avec courage la destinée qui nous est faite.

Et il passa la main sur la chevelure soyeuse d'Hilda, en la caressant; mais la jeune fille, ne pouvant se faire à l'idée d'une séparation, continua à tenir ses pieds dans ses bras en sanglotant.

*(La suite au prochain numéro.)*

L. Monnet. — S. Cuénoud.


# Tirage d'actions du Royaume de Saxe

## Commençant le 12 décembre 1871.

Il sera remboursé ce jour **3000 actions en 116,075** thalers.

**Toutes** ces actions obtiendront une prime variant de 25 à 10,000 thalers.

*Prix pour cette date :*

1/8 d'action, fr. 6,25. — 1/4 d'action, fr. 12,50 —
1/2 action, fr. 25,00. — 1 action entière, fr. 50,00.

*Envoi contre mandats de poste, timbre, remboursement, etc.*

**S'adresser de suite Agence de publicité Vérésoff et Garrigues, Genève.**


LAUSANNE. — IMPRIMERIE HOWARD ET DELISLE.